



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/115

Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Association lyonnaise d'ingénierie sociale (ALIS) - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

**2020/115 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LYONNAISE
D'INGÉNIERIE SOCIALE (ALIS) - DÉSIGNATION D'UN
REPRÉSENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
(SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON -
DIRECTION DES ASSEMBLÉES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I - Contexte :

La Ville de Lyon est membre de l'Association lyonnaise d'ingénierie sociale (ALIS).

L'association ALIS a son siège social au 2 petite rue des Feuillants à Lyon 1^{er}.

Elle a vocation à favoriser l'accès aux droits des personnes en difficulté en termes de logement, de santé, d'emplois, de formation, de ressources.

Par ailleurs, ALIS met en place ou conduit tout projet concourant au maintien ou à l'intégration des personnes en difficulté dans la vie sociale et économique.

Enfin, elle contribue au développement de liens sociaux.

II – Modalités de représentation :

L'Assemblée générale d'ALIS est composée de l'ensemble des membres de l'association.

La Ville, en sa qualité de membre de droit dispose d'un siège de titulaire au sein de l'Assemblée générale.

L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de 20 membres maximum répartis dans 3 collèges :

- le collège des membres individuels ;
- le collège des partenaires ;
- le collège des membres de droit qui compte notamment un représentant de la Ville de Lyon (mairie centrale) et un représentant de la mairie d'arrondissement du siège de l'association.

La Ville de Lyon dispose d'un représentant au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale.

Il appartient à la mairie du 1^{er} arrondissement de désigner son/sa représentant-e.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à la désignation du représentant de la Ville de Lyon (mairie centrale).

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association en date du 14 mars 2002 ;

DELIBERE

Madame Sandrine RUNEL est désignée en tant que représentante titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'Association lyonnaise d'ingénierie sociale (ALIS).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET